



Communiqué

Place du Tunnel: la transformation se précise

Suite au rejet du recours déposé devant la Cour de droit administratif et public, la Municipalité se réjouit de pouvoir relancer le projet d'aménagement transitoire à la place du Tunnel. Les travaux débuteront au printemps prochain.

Dans le cadre de sa politique d'aménagement des espaces publics, la Municipalité s'est engagée à créer des lieux propices à la convivialité et à la vie de quartier. En parallèle de la démarche « Riponne -Tunnel », la Municipalité souhaite amorcer dès à présent une transition pour la place du Tunnel avec un aménagement transitoire. « Nous sommes ravis de pouvoir enfin donner vie à ce projet longtemps attendu. Il représente en effet une étape clé vers la concrétisation de notre vision, à savoir de créer des espaces publics de qualité où les habitantes et les habitants peuvent se réunir», explique Mme Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité.

L'objectif est de concevoir sur la place du Tunnel un espace polyvalent qui saura satisfaire les besoins variés des usagères et des usagers. La partie nord sera conçue pour accueillir des manifestations culturelles qui viendront animer le quartier. Sur la partie sud de la place, des espaces de jeux et de détente seront aménagés et la végétalisation renforcée. L'objectif est de favoriser une ambiance familiale agréable et ludique.

Initialement programmés pour l'été 2021, les travaux nécessaires à la réalisation de ces aménagements avaient été suspendus en raison d'un recours déposé à la suite de la mise à l'enquête du projet. La justice ayant désormais statué, les travaux visant à créer cette nouvelle place publique sont prévus au printemps 2024.

Pour rappel, en parallèle à la mise en place des aménagements transitoires, le concours de transformation définitive de la place du Tunnel, lancé en mai dernier, suit son cours. Le projet lauréat sera connu en décembre. Les aménagements transitoires feront place aux installations finales une fois les travaux terminés.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur <https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/riponne-tunnel/amenagements-transitoires.html>

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 01**
- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 11 septembre 2023